

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Présents : Didier BIZORD, Jérôme COUVILLERS, Régine HANDY, Alain LEHOUX, Karine PLOUHINEC, Patricia RAYMONDEAU.

Excusé : Matthieu GONDELLON

Assiste : Arnaud CLEDAT, Directeur

La séance est ouverte à 19h00 en visioconférence, sous la présidence de Didier BIZORD

ADMINISTRATIF

- Validation PV BD du 2 avril 2026
Le PV du BD du 2 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du bureau directeur présents

POLE D'ACCESSION TERRITORIAL D'OLORON – DIDIER BIZORD

- Retour sur la démission de Maryse BARGUÈS.
- Un point est fait par Didier BIZORD sur les faits qui l'ont amenées suite aux préconisations de la DTN à prendre la décision de mettre en sommeil au 30 juin 2026 le pôle d'accession d'Oloron.
- A sa demande, les membres du Bureau Directeur présents après réanalyse du dossier officialisent à la majorité (1 abstention) la mise en sommeil du Pôle d'accession d'Oloron
- Une communication rectificative, suite aux réactions en lien avec le courrier adressé à Pascal BOURGEOIS, sera faite
- Régine HANDY souligne l'importance pour les sites d'accession de fonctionner en autonomie à 100% afin qu'il n'y ait pas d'amalgame entre section sportive et pôle. La ligue doit piloter ses pôles d'accession afin qu'il n'y ait pas de confusion avec les comités
- Communication :
 - ✓ Les joueuses ont été vues sur le site par Béatrice DELBURG
 - ✓ Pour les nouvelles joueuses : organisation d'une visio avec les parents pour exposer la situation
- Au niveau de la Ligue, le transfert du Pôle sera géré par Didier BIZORD et Béatrice DELBURG

POINT RH - RECRUTEMENT – REGINE HANDY

- Régine HANDY revient sur la décision du Bureau directeur du 2 avril qui a différé le recrutement d'un CTF pour le PPF Garçons et ITFE et expose à nouveau les besoins notamment pour le PPF
- Alain LEHOUX réitère sa demande d'avoir un organigramme fonctionnel des salariés avant de se positionner

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC – 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 – 6000000@ffhandball.net – www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 – N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- Régine HANDY, soulignant l'importance d'une décision du BD sur ce sujet à l'unanimité diffère ce vote et un organigramme fonctionnel des salariés sera adressé aux membres du Bureau Directeur.

QUESTIONS DIVERSES

- **Incivilités** : Jérôme COUVILLERS fait état de la décision prises le 21/04 par la sous-commission de discipline du comité 33 à l'encontre des personnes mises en cause lors de la rencontre MIOS/ BLANQUEFORT du 28 mars.
Pour faire suite à leurs échanges avec le président de la CTA sur ce dossier, Jérôme COUVILLERS et Karine PLOUHINEC demandent aux membres du bureau directeur de se prononcer quant à un éventuel appel de la décision.
Les membres du bureau directeur présents, à l'unanimité, demande au président de la Ligue de faire appel de la décision de la sous-commission de discipline du CD33 sur ce dossier et d'informer de cette démarche Le comité 33 ainsi qu'Irène MEROP-VICENS
- Régine HANDY : retour de la FFHB / questions Finances FFHB

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Patricia RAYMONDEAU

Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Diffusion : Mise en ligne sur le site de la Ligue.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org/

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z